Chambre de Commerce
et d'Industrie
de Corse

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE

JEUDI 27 FEVRIER 2020

DELIBERATION	**N°04/27-02-2020/207**

Nombre total de Membres Titulaires	:	**40**
Nombre de Membres Titulaires en exercice	:	**35**
Membres Titulaires présents	:	**22**
Pouvoirs	:	**10**
Quorum	:	**18**
Nombre de votants	:	**32**
Adoption	:	**32**

Votants : Mmes, MM.
ALBERTINI Paola, BENEDETTI Patrick, CASTELLI Jean-François, CHIARELLI Pierre, DELOVO Cosima Sandra, DOMINICI Jean, FRASSATI Jeanne, GIOVANNI Auguste, GOFFI Karina, IENCO Michel, LEONETTI Paul, MARCAGGI Paul, MASSA Paule François, NEGRETTI Pierre, NICOLAI Don François, NURY VOLPI Nathalie, ORSINI Pierre, PAOLI Jean-François, RUTILY Alexandre, SIMONI PIACENTINI Céline, TROJANI Paul, VENTURINI Stefanu.

Avaient donné pouvoir : Mmes, MM.
CECCALDI Brigitte à NEGRETTI Pierre, CESARINI Lena à GIOVANNI Auguste, CROS Jessica à FRASSATI Jeanne, HUGUET Christiane à MASSA Paule-Françoise, LARRIEU Anne-Marie à MARCAGGI Paul, MICHELI Virginie à GOFFI Karina, NUNZI Antoinette à NURY VOLPI Nathalie, OTTAVI Antoine à VENTURINI Stefanu, POGGI Joëlle à CASTELLI Jean-François, VOILLEMIER Simone à PAOLI Jean-François.

Membres associés présents : M. GIRASCHI Jean, M. VENTURI Alain

OBJET :
COMPOSITION DU BUREAU DE LA CCI DE CORSE :
Election au poste de Trésorier Adjoint

Vu l'article R711-48 du Code de Commerce modifié par Décret n°2019-1317 du 9 Décembre 2019, fixant les conditions et les règles de composition du Bureau d'une CCI de région ;

Vu l'article R711-49 du Code de Commerce modifié par Décret n°2019-1317 du 9 Décembre 2019, portant sur le remplacement de tout membre du Bureau dont le siège est devenu vacant ;

Considérant l'élection de M. Jean DOMINICI au poste de Président de la CCI de Corse, actée par délibération de l'Assemblée Générale CCIC n°01/13-01-2020/201 ;

Vu l'article 2.4.1 du Chapitre 2 – Section 4 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse, « *Composition du Bureau* » ;

Vu l'article 2.4.3 du Chapitre 2 – Section 4 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse, *« Démission des membres du Bureau et remplacement des postes vacants* » ;

… / …

Vu l'article 2.4.4 du Chapitre 2 – Section 4 du Règlement Intérieur de la CCI de Corse, « *Conditions pour être membre du Bureau* » ;

Considérant la démission de Mme Anne-Marie LARRIEU (Cat S) de son poste de Trésorière Adjointe, notifiée par courrier au Président de la CCI de Corse en date du 12 février 2020,

Considérant de facto, la constatation de la vacance du poste de Trésorier Adjoint au Bureau de la CCI de Corse ;

Vu la candidature de Mme DELOVO Sandra (Cat I) au poste de Trésorière Adjointe au Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse ;

Vu qu'aucune autre candidature n'est formulée ;

Sur proposition de son Président, l'Assemblée Générale de la CCI de Corse procède à l'élection du Trésorier Adjoint, par vote à main levée ;

A l'issue du vote :

- **Présents ou représentés : 32**
- **Votants : 32**
- **Suffrages exprimés : 32**
- **Nombre de voix obtenues : 32**

Mme DELOVO Sandra est déclarée élue au poste de Trésorière Adjointe au Bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse.

Bastia, le 27 février 2020

Le Président,

Jean DOMINICI